



# Remaufens infos

**Mai 2023**



## Location buvette

Depuis 2022, notre Commune est propriétaire de la buvette située au bord du terrain de football.

**Vous pouvez dorénavant la louer du 1er avril au 31 octobre. L'espace intérieur peut accueillir entre 50 et 60 personnes.**

La demande de réservation s'effectue uniquement par courriel à [administration@remaufens.ch](mailto:administration@remaufens.ch). Elle doit comporter le nom et prénom du responsable de location, l'adresse, le téléphone, le but de la manifestation, le nombre de personnes estimées, la date de location et le nombre de jours. Le règlement de location est disponible auprès de l'administration.



## Club de foot

Le Conseil communal serait très heureux qu'un nouveau Comité se mette en place et qu'un Club de football puisse renaître sous une nouvelle entité dans notre village. Ceci nous tient à cœur notamment pour que les enfants de Remaufens puissent pratiquer ce sport.

Si vous êtes intéressés à rejoindre les personnes qui se sont déjà annoncées et à donner un peu de votre temps merci de vous adresser à l'administration communale par téléphone au 021 948 80 84 ou par courriel à [administration@remaufens.ch](mailto:administration@remaufens.ch).

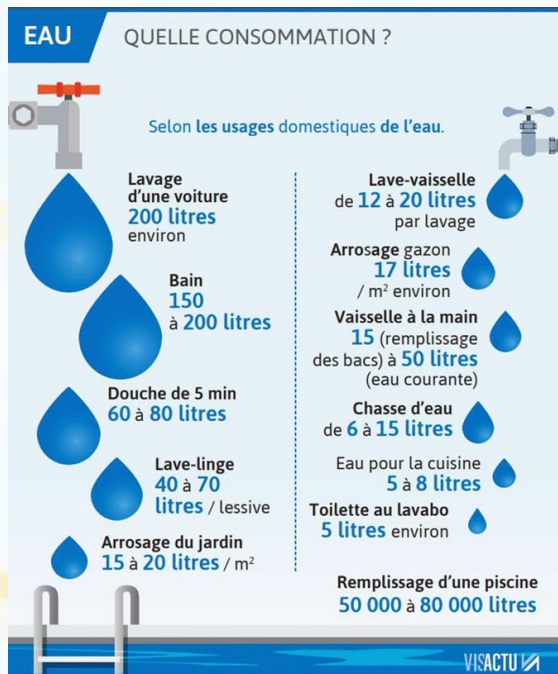
Nous nous réjouissons de voir une nouvelle société prendre vie et attendons avec plaisir de vos nouvelles.



## Gestion des réserves d'eau

Tout le monde se souvient de la sécheresse historique de l'été 2022!

La commune de Remaufens n'a pas été épargnée avec des avis de restriction d'eau émis en juillet et août. Ces avis sont directement liés au débit de notre source de Mology, située sur la commune de Châtel-St-Denis.



Les sources de Mology sont principalement alimentées par les précipitations mais les eaux pluviales ne sont pas toutes exploitables. En effet, une pluie fine et légère s'infiltré lentement dans le sol et alimente les sources en eaux claires facilement traitables et donc exploitables. A contrario, un orage apporte à la source des eaux troubles, chargées en matière en suspension qui ne peuvent pas être utilisées. Une autre réserve d'eau favorable est constituée par les précipitations sous forme de neige. Aussi les anciens appréciaient leurs réserves en eau à la quantité de neige encore présente sur les sommets de nos préalpes en mai.

En cas de pénurie d'eau, la commune a la possibilité de s'alimenter auprès des communes voisines mais cela engendrera des consommations d'énergies supplémentaires (liées aux pompages) impliquant une augmentation du coût de l'eau et une eau de moins bonne qualité.

Des propositions d'éco-gestes sont à disposition sur <https://www.jeconomiseleau.org/>

**Notre eau de source est précieuse, ne la gaspillons pas!**

## Sources d'eau privées



L'eau potable est une denrée alimentaire au sens de la législation.

Tous les propriétaires de sources privées sont responsables de faire contrôler la qualité de l'eau en cas de livraison à des personnes autres que leur famille proche ou si l'eau devait entrer en contact avec des produits alimentaires.

Les distributeurs d'eau potable à des tiers sont tenus d'effectuer leurs analyses auprès du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) selon avec l'art. 16 al. 1 du Règlement sur l'eau potable (REP). Dans le cadre des obligations d'autocontrôle, ils doivent régulièrement fournir au Service des échantillons aux fins d'analyse.

## Coup de balai

La Commission d'énergie de la Commune de Remaufens a organisé sa deuxième édition de l'action cantonale de ramassage des déchets, mieux connue sous le nom de « Coup de balai ».

Le matin du samedi 25 mars 2023, ce n'est pas moins d'une trentaine d'habitants (14 adultes et 18 enfants) qui se sont réunis dans un but, ramasser les déchets et nettoyer en priorité les alentours du bâtiment scolaire, la place de jeux et les places de pic-nic en bordure de forêt. Ils ont ramassé environ 25 kilos de déchets.

L'ambassadeur du Coup de balai Noam Yaron était présent à Remaufens. Avec son association Objectif Environnement, il met à profit son impact sur les réseaux sociaux.

Par rappel, les déchets ont une durée de vie très longue dans l'environnement :



- Un mouchoir en papier : 3 mois
- Un mégot de cigarette : 2 ans
- Un chewing-gum : 5 ans
- Une bouteille plastique : 450 ans
- Une bouteille verre : 4000 ans
- Une pile électrique : 7500 ans

La commune remercie et félicite toutes les personnes qui ont donné de leur temps et se sont investies dans cette démarche pour la deuxième édition du « Coup de Balai »

**Un comportement responsable vis-à de nos déchets et de notre consommation peut véritablement contribuer à des espaces publics et naturels plus propres et accueillants.**

## Bien vivre ensemble à la campagne !

La cohabitation dans les zones rurales implique d'avoir des égards. Voici quelques règles à respecter pour éviter des problèmes :



- Ramasser les crottes de chien. L'herbe et le foin souillés par les déjections des chiens provoquent des maladies chez les animaux.
- Respecter les veaux et les vaches qui paissent. Il faut tenir son chien en laisse et ne s'approcher en aucun cas des animaux et encore moins des veaux.
- Éliminer correctement les déchets. Les détritrus présents dans les fourrages provoquent des maladies chez les animaux. Les canettes, les déchets en plastique ou en métal et les mégots de cigarettes ne se décomposent pas et restent dans la nature jusqu'à ce que quelqu'un les ramasse.

## Présentation de l'Union des Sociétés Locales

### Appel aux bénévoles et recherche d'un.e président.e

#### Avez-vous déjà entendu parler de l'USL ?

L'Union des Sociétés Locales de Remaufens organise annuellement plusieurs évènements, visant à animer le village et à y encourager la vie communautaire.

Ainsi, **le soir du 31 juillet**, nous organisons chaque année la **Fête nationale** au boulodrome du Tatri. Cette manifestation, qui se veut familiale, traditionnelle et festive, s'adresse à toute personne souhaitant fêter cet évènement en chaleureuse compagnie. Lorsque les conditions météo nous le permettent, un grand feu d'artifice est également prévu.

En décembre, nous nous employons à accueillir le fameux **Saint-Nicolas**, qui vient rendre visite aux enfants du cercle scolaire.

Enfin, avant les fêtes de fin d'année, nous organisons le **Noël des Aînés**. Ce repas sur invitation s'adresse aux seniors de notre Commune et prévoit de leur faire passer un agréable moment.

Le comité de l'USL réunit des représentants de plusieurs sociétés du village que sont : le Ski-Club St-Bernard ; l'Harmonie « L'Uni'son » ; le Groupe animation villageoise ; le Club de pétanque « La Boule » ; la société de Jeunesse ainsi que la Paroisse. Une.e représentant.e du conseil communal participe également aux comités trimestriels. Afin d'en savoir davantage sur chaque société, nous vous encourageons à visiter le site-internet de la commune ([www.remaufens.ch](http://www.remaufens.ch)) ou à demander des renseignements au bureau communal.

Chaque société, au-delà de ses évènements respectifs, s'engage à participer à la mise sur pied des manifestations organisées par l'USL.

Par ailleurs, nous lançons un appel aux personnes intéressées à soutenir bénévolement les évènements organisés par l'USL. Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux bénévoles souhaitant participer activement à l'animation de notre merveilleux village.

Nous sommes également à la recherche d'un.e président.e, dès le mois d'août 2023, désireux de reprendre les rênes de notre union des sociétés afin qu'elle puisse perdurer.

Si vous êtes intéressé.e.s, n'hésitez pas à contacter l'actuel président Eric Julmy - 079/891 50 34 - [eric.julmy@gmail.com](mailto:eric.julmy@gmail.com)



## Jeunesse



Nous sommes un groupe de jeunes, entre 15 et 25 ans, et nous organisons et participons à plusieurs manifestations par année. Premièrement, le 1<sup>er</sup> mai qui, comme le veut la tradition, consiste à chanter à travers le village. Deuxièmement, nous organisons le Nidbar à la fin mai. Ensuite nous participons au giron de la Veveyse, une grande manifestation regroupant toutes les jeunesses du district et d'ailleurs pour participer à un cortège de chars et s'affronter dans divers jeux, le tout dans une ambiance très amicale. Quatrièmement, une année sur deux, nous organisons le rallye d'Halloween. Celui-ci se déroule à travers toute la commune où nous organisons divers postes pour amuser petits et grands. Dernièrement, nous avons organisé le caveau de la mère Noël le 25 décembre au soir, pour profiter de boire un verre en famille ou entre amis. Bien sûr, organiser ces divers événements n'est pas sans but. L'argent récolté nous sert pour partir en vacances durant une semaine tous les 2 ans.

La société de jeunesse est plus qu'un groupe d'amis, c'est une école de vie. Nous apprenons à collaborer ensemble, à partager divers points de vue, à organiser divers événements et bien sûr à profiter de notre jeunesse. Tout ceci dans un cadre idéal, les plus anciens transmettant leur expérience aux plus jeunes. Nous sommes actuellement 22 membres et nous recherchons toujours de nouvelles têtes, c'est pourquoi nous organisons une soirée grillade le 17 juin afin que les jeunes intéressés et motivés puissent venir découvrir notre société.

## CSLR - Ski-Club St-Bernard

Ne vous arrêtez pas à notre seule désignation, Ski-Club. Nous pratiquons le ski, bien sûr, lors de sorties ou weekend en station, mais pas uniquement...

Depuis plusieurs années, nous avons élargi nos activités et nous sommes dorénavant un club poly-sportif. Nous organisons des soirées sportives (volley, badminton, VTT) ouvertes à tout le monde, membre du club ou pas.

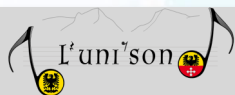
Notre club possède une section OJ qui permet aux enfants de la 3H à la 8H de pratiquer et découvrir plusieurs sports, dont le ski. Nous avons également une section MJS, groupe d'adolescents dès la 9H, qui se retrouve régulièrement pour pratiquer différentes activités sportives.

Fort de plus de 100 membres, notre club est aussi propriétaire du chalet du Châh à Rathvel dont nous pouvons profiter pour passer de bons moments à la montagne. Nous organisons également la Brisolée et la Nuit du Vin cuit en septembre.

Si vous êtes intéressés par une ou plusieurs de nos activités, retrouvez toutes les infos sur notre site [www.cslr.ch](http://www.cslr.ch) ou par téléphone au 079 656 54 08.



## Fanfare



En 2017, la Fanfare de Châtel-St-Denis et La Mauritia de Remaufens se sont rapprochées afin de poursuivre leur chemin musical en commun. Au bout de 2 ans de partages, elles ont décidé de ne faire plus qu'une. Les deux sociétés ont été dissoutes et L'uni'son, Harmonie Châtel-St-Denis & Remaufens, est née le 1er janvier 2020.

Notre but premier étant de jouer de la musique de tout genre pour se faire plaisir, que ce soit de la variété, musique de films... Nos répétitions se déroulent à Châtel-St-Denis tous les mardis soir de 20h00 à 21h45 afin de présenter un concert de Noël ainsi que 2 concerts annuels au printemps (un à Remaufens et un à Châtel). Nous nous produisons également lors de différentes manifestations telles que la Fête Patronale, la Bénichon, la Messe de Pâques, sur invitations ... et surtout lors du Giron des Musiques de la Veveyse, Fête que nous partageons avec toutes les fanfares et harmonies de la Veveyse ainsi que 3 vaudoises, le dernier week-end de mai. Nous nous rendons parfois à la Fête Cantonale des Musiques qui se déroule tous les 5 ans.

Nous organisons chaque année un weekend musical en janvier dans un chalet ainsi qu'une sortie d'un ou deux jours en juin et mettons en place un souper de soutien en novembre.

Nous avons également une école de musique pour instruments à vent et cuivres (éveil musical, formation...) dont la responsable est Madame Carine Meyer (carine.meyer1618@bluewin.ch). Les cours (subventionnés par L'uni'son) sont donnés, entre autres, par des professeurs du conservatoire ainsi qu'une percussionniste professionnelle, Madame Marilynne Genoud (musy.marilyne@gmail.com).

Alors si l'envie vous titille de partager tout ceci avec une équipe très sympa, n'hésitez pas à nous contacter par le biais de notre site internet [www.l-uni-son.ch](http://www.l-uni-son.ch) ou envoyez un petit message à la Présidente, Madame Marie-Claude Villard ([mc.villard@bluewin.ch](mailto:mc.villard@bluewin.ch)).

## Groupe animation villageoise

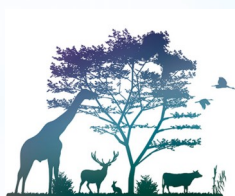
Créé en 1994, le Groupe animation villageoise a, à ses débuts, construit la place de jeux du Montilier, aujourd'hui reprise par la Commune. Structuré autour d'un petit noyau qui essaie d'innover et de proposer diverses animations, nous organisons aujourd'hui, un grand repas de fête ouvert à toutes et à tous à l'occasion de la Bénichon, avec un menu traditionnel préparé par nos soins. Nous entretenons et installons près de 35 décorations lumineuses dans le village durant la période des Fêtes. Nous avons remis au goût du jour un apéritif à l'occasion du passage à la nouvelle année avec un petit feu d'artifice. Nous avons des projets : organiser un concours de décorations de Noël (si les conditions le permettent) et un repas-concert.

Nous avons toujours besoin de bénévoles pour organiser nos activités.

Contact : Gaétan Emonet, 079 607 95 52, [gemonet@bluewin.ch](mailto:gemonet@bluewin.ch)

## Carnaval des enfants

Cette année et pour la première fois, l'association SPOLOE a organisé le Carnaval du cercle scolaire de la Basse Veveyse le 17 février 2023 dans notre commune.



Le cortège sur le thème des animaux a rencontré un grand succès avec de nombreux spectateurs sur le parcours à travers notre village.

## Senior +

### Être & rester mobile

Cours gratuit de mobilité à Châtel-St-Denis, le 28 septembre 2023 de 13h30 à 17h00.

Des spécialistes des transports publics et la Police vous transmettent des informations et des astuces utiles pour faciliter votre mobilité quotidienne: utiliser les distributeurs de billets, découvrir les possibilités numériques, éviter les risques d'accident, combiner les moyens de transport.

Inscription : Pro Senectute Fribourg

026 347 12 93 ou [sportetformation@fr.prosenectute.ch](mailto:sportetformation@fr.prosenectute.ch)

## CarteCulture

**Participer à la vie culturelle, sportive et de loisir malgré un petit budget.**

Cette carte permet aux personnes à petit budget de profiter de rabais d'au moins 30% sur des activités telles que le cinéma, la piscine, les musées, le théâtre, les concerts, les abonnements de journaux, etc. Vous pouvez obtenir la CarteCulture si vous bénéficiez d'une réduction des primes d'assurance maladie, des prestations complémentaires de l'AVS/ l'AI, de l'aide sociale, d'une bourse d'études ou si vous avez une saisie de salaire de 9 mois ou plus.

La liste des partenaires et des offres sont référencés sur le site:  
[www.carteculture.ch/fribourg-et-region](http://www.carteculture.ch/fribourg-et-region).



## Le Conseil communal félicite



les apprentis et étudiants qui ont obtenu leur certificat de fin d'apprentissage ou de fin d'études et leur souhaite plein de succès pour leur avenir.

Sur présentation de leur diplôme au Secrétariat communal, une prime de Fr. 100.– leur est offerte.

## Panneaux solaires



La PPE Grange Neuve, dont la commune de Remaufens est copropriétaire, a pris la décision d'installer des panneaux photovoltaïques sur son toit à la Route Villageoise 53. Ce type d'installation bénéficie d'une autorisation simplifiée. 124 modules seront installés et formeront un champ photovoltaïque de 225 m<sup>2</sup>. Cette installation pourra produire une puissance maximale d'environ

50 kWc, de quoi faire fonctionner 65 aspirateurs en même temps. La consommation moyenne des 3 dernières années des parties communes (y compris l'énergie du chauffage par la pompe à chaleur) a été de 31'000 kWh. Si on ajoute la consommation des appartements et de la commune, la consommation annuelle d'énergie est estimée à 55'000 kWh. La production annuelle a été estimée à 48'000 kWh soit l'équivalent de l'énergie de 13'500 litres de mazout ou 31 tonnes de CO<sub>2</sub> par année. Cela couvre plus du 85 % de l'énergie totale de l'immeuble. 40% de cette énergie sera consommée sur place et le reste sera revendu au Groupe E au prix de 14.45 ct/kWh (tarif dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 -précédemment 9.3 ct7/kWh). Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la loi sur l'énergie révisée, adoptée en mai 2017 par les électeurs suisses, est entrée en vigueur. Ainsi la PPE bénéficiera d'un subside à hauteur de 22 %, remboursé dans un délai d'environ 6 mois, après la mise en service. L'amortissement de cette installation sera effectué sur moins de 10 ans.



## Police cantonale

**Vol dans les véhicules  
Ça peut aussi vous arriver!**

Voici nos recommandations :

- ◇ Verrouiller toujours les véhicules, même devant le domicile
- ◇ Ne jamais laisser d'objets de valeur ou d'argent à l'intérieur de l'habitable
- ◇ Sécuriser ou cadenasser les deux-roues, aussi dans les lieux couverts
- ◇ Signaler immédiatement tout comportement suspect à la police au n°117

